

[HDF] Pass Pass se déploie en Région Hauts-de-France Oise Aisne Somme

08-07-2019

Aboonnement, la Carte Pass pass

La carte Pass Pass permet de charger vos abonnements aux différents services de transports adhérents de la région Hauts-de-France : TER, stationnement vélo, transports urbains, vélos en libre-service…

Avec Pass Pass, voyagez léger et combinez les modes de déplacement avec une seule et même carte !

Obtenir Pass Pass

Comment ça marche ?

Pass Pass se déploie

Pass Pass se déploie en Région Hauts-de-France

Pass Pass, la carte unique pour voyager en Hauts-de-France arrive dans l'Aisne, l'Oise et la Somme !

Les abonnés TER de ces départements pourront voyager avec Pass Pass dès le 1er juillet.

Pour déployer ce nouveau service, des travaux sont en cours dans les gares concernées : les distributeurs de billets régionaux sont équipés de la technologie billettique et des valideurs sont progressivement installés dans toutes les gares jusqu'à la fin de l'année 2019.

3 nouveaux relais Pass Pass vont également être mis à la disposition des voyageurs en gare de Creil, Amiens et St Quentin pour y obtenir la carte Pass Pass et souscrire aux abonnements soumis à droits.

La carte Pass Pass peut également être obtenue en ligne et reçue gratuitement à domicile.

Demandez-la dès à présent !

vos démarches en ligne

Vous n'avez pas de carte Pass Pass ? Commandez-la en ligne et recevez-la gratuitement à domicile.

Une question sur le traitement de votre carte Pass Pass ou l'avancée de votre dossier ?

Nous vous invitons à contacter ce numéro : 0 969 322 144 (numéro cristal coût d'appel non surtaxé).

Commander la carte

Comment ça marche ?

VOTRE CARTE PASS PASS


Avec la carte Pass Pass, fini les abonnements papier ! Votre abonnement TER est chargé sur la carte, tout comme vos

titres de transports bus, métro, tramway des réseaux partenaires.

Pratique et gratuite, la carte Pass Pass vous permet également d'accéder au service d'abris à vélos TER !

Pour charger un abonnement sur la carte Pass Pass, rien de plus simple : il vous suffit d'acheter votre abonnement en gare muni de votre carte Pass Pass

- Aux distributeurs automatiques
- Aux guichets

Une fois votre abonnement chargé sur la carte Pass Pass, vous êtes prêt à voyager ! Avant votre voyage, il est nécessaire de valider. Pour se faire il convient de poser la carte Pass Pass sur la cible d'un valideur situé en gare (dans la salle des billets ou sur les quais). La validation de l'abonnement est effective lorsque l'écran affiche le symbole  et que le bip de validation retentit.

Vous n'avez pas encore de carte Pass Pass ?